

Droits syndicaux

- [Élections dans les entreprises de moins de 11 salariés](#)
- [Élections dans les entreprises de 11 salariés et plus](#)
- [Convention collective](#)
- [Base de données économiques, sociales et environnementales \(BDESE\)](#)
- [Comité social et économique \(CSE\)](#)

Questions – Réponses

- [Quelles sont les obligations d'affichage dans une entreprise ?](#)
- [Comment déposer un accord d'entreprise ?](#)

[Toutes les questions réponses](#)

Et aussi...

- [Règlement intérieur d'une entreprise](#)

Pour en savoir plus

- [Conseil de prud'hommes](#)
Source : Ministère chargé du travail
- [Rôle de l'inspection du travail](#)
Source : Ministère chargé du travail

Services en ligne

- [Procès-verbal des élections au comité social et économique \(CSE\) – Titulaires](#)
Formulaire
- [Procès-verbal de carence pour tous les collèges du CSE](#)
Formulaire
- [Demande de remboursement de salaires d'un conseiller prud'homme](#)
Formulaire
- [Relevé individuel des temps d'activité prud'homale](#)
Formulaire
- [Demande d'indemnisation kilométrique liée à l'activité de défenseur syndical](#)
Formulaire
- [Commander une convention collective en version numérique](#)
Téléservice



Ville de
Palavas-les-Flots

Mairie de Palavas-les-Flots

Horaires : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Adresse : 16 Boulevard Maréchal Joffre – BP 106 – 34250 Palavas-les-Flots

Tél. : [04 67 07 73 00](tel:0467077300)